

vues exprimées par le ministre, mais il ne s'agit pas ici d'un débat et il devrait s'en tenir au sujet annoncé par le ministre.

M. Winch: Monsieur l'Orateur, je n'amorce certes pas un débat ici, parce que cela prendrait beaucoup plus de temps que vous ne nous en accorderiez maintenant. Je signale simplement que nous avons enfin ici une chose à laquelle il fallait, à notre entente, donner la forme d'une mesure législative et qui, d'après ce que le gouvernement vient de découvrir après cinq ans d'administration, peut maintenant se réaliser au moyen de règlements.

Nous accueillons avec plaisir toute disposition—qu'elle prenne la forme d'une mesure législative ou d'une modification des règlements—qui donnera aux lois du Canada sur la citoyenneté et l'immigration un meilleur fondement en démontrant ce que signifie la démocratie dans notre pays, pour notre population, nos gouvernements, et nos organismes législatifs.

Nous approuvons tout ce qui prouvera que nous sommes absolument honnêtes dans notre façon d'envisager l'immigration: qu'elle doit s'inspirer de principes libres de toute discrimination et sur lesquels n'influent d'aucune façon la couleur, le sexe, la croyance ou le pays d'origine des gens qui viennent ici.

Nous n'avons entendu mentionner que très rapidement les nouveaux principes régissant l'immigration qu'établit l'article 31, je crois, et qui ont surtout trait à l'instruction et aux aptitudes des immigrants. Lorsqu'il nous sera donné d'examiner ce que madame le ministre nous a annoncé cet après-midi, nous espérons être à même de constater que le programme d'immigration, mis en vigueur au Canada par voie de règlement, sera subordonné à la conjoncture économique nationale et à la possibilité d'absorber des immigrants sans que ceux qui demeurent déjà au Canada aient à en souffrir. Nous espérons que les nouveaux arrivés, grâce à ce programme, auront de l'emploi et qu'ils seront libres de parfaire leur instruction afin de devenir, sans tarder, des citoyens de tout premier ordre.

On a eu du mal à saisir toute la déclaration. Les difficultés qu'ont éprouvées avec tant d'acuité certains immigrants qui sont déjà citoyens canadiens, tels les anciens ressortissants chinois et indiens, nous espérons qu'elles ne se reproduiront pas. Nous sommes contents qu'on ait formulé une déclaration. Nous espérons qu'on en fournira une interprétation intégrale plus tard et que nous aurons tous l'occasion d'étudier à fond la question de l'immigration et de l'obtention de la citoyenneté canadienne.

[M. l'Orateur.]

LE COMMERCE

LE MARCHÉ COMMUN EUROPÉEN—PROGRÈS DES NÉGOCIATIONS

A l'appel de l'ordre du jour:

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Le premier ministre peut-il nous dire si le Canada et le Marché commun européen poursuivent, en vue de supprimer les obstacles au commerce, des négociations semblables à celles qui ont eu pour résultat, récemment, un important accord, dans ces domaines, entre les États-Unis et le Marché commun européen?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Nos négociations dans le cadre du GATT se sont poursuivies. Pour ce qui est de la portée générale de la question, je pense que les députés apprendront très bientôt tout ce qu'on fait à cet égard.

M. G. J. McIlraith (Ottawa-Ouest): Le ministre des Finances étant absent, le premier ministre voudrait-il déposer un exemplaire du document que le Royaume-Uni a envoyé au gouvernement canadien et qui serait le sommaire du discours que le Garde du petit Sceau du Royaume-Uni a prononcé le 10 octobre à Paris sur le Marché commun, mais qu'il a appelé, selon le harsard du Royaume-Uni, un sommaire complet de ce discours.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'examinerai la question qu'a posée l'honorable député afin de déterminer s'il y a lieu ou non de donner une réponse affirmative.

M. McIlraith: Je me demande si le premier ministre étudierait aussi la question de savoir s'il y a lieu de déposer également le texte complet du discours?

L'URANIUM—POURPARLERS AVEC LE ROYAUME-UNI

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Walter Pitman (Peterborough): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre du Commerce.

Le ministre aurait-il des observations à faire à l'égard d'une nouvelle parue dans *l'Economist*, de Londres, à savoir que la Grande-Bretagne et le Canada en sont venus à une entente provisoire sur la vente de 12,000 tonnes d'uranium à \$5.25 la tonne et que l'entente sera signée à la fin de janvier?

L'hon. George H. Hees (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, je dirai que ce sont là de pures conjectures. Nous faisons, la Grande-Bretagne et nous, des progrès en cette affaire, et j'espère qu'avant longtemps nous en serons venus à une entente satisfaisante.